



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 février 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 3 février 2021, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil

Le Royaume-Uni a pris la présidence du Conseil de sécurité le 1^{er} février 2021, alors que les autorités de l'État et de la ville de New York continuent d'imposer des restrictions en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Le Royaume-Uni envisage donc qu'en février, les débats du Conseil de sécurité se déroulent essentiellement dans le cadre de réunions virtuelles. Il sera fait appel à la visioconférence, conformément aux méthodes de travail arrêtées dans la lettre datée du 7 mai 2020 adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil ([S/2020/372](#)).

Selon qu'il sera utile et sous réserve de l'accord des membres du Conseil de sécurité, des réunions en présentiel seront organisées à titre exceptionnel dans la salle du Conseil ou dans la salle du Conseil économique et social, compte étant dûment tenu des orientations du Secrétariat en matière de santé et de sécurité. Ces réunions devront se dérouler dans le respect des protocoles, directives et modalités énoncés dans les annexes des lettres des Présidents du Conseil de sécurité pour juillet et octobre 2020, portant sur les méthodes de travail ([S/2020/639](#) et [S/2020/966](#)).

Destinées à faire face aux circonstances exceptionnelles et sans précédent que nous connaissons actuellement, ces directives et méthodes de travail pourront être revues, adaptées ou supprimées, pour autant que tous les membres du Conseil en conviennent.

La Présidente du Conseil de sécurité
(*Signé*) Barbara **Woodward**

